

Rapport d'activités de l'AHJ en 2011-2012

Introduction

Durant l'année 2011-2012, le comité élu le 17 mai 2011 a tenu de nombreuses séances. Conformément à la discussion de cette dernière assemblée, les trois priorités définies ont été portées par trois groupes de travail fonctionnant en lien toujours étroit avec les associations partenaires dans le quartier. Le comité lui-même a dès lors fonctionné comme plaque tournante des informations et a validé les grandes décisions des sous-groupes.

a) Aménagement, densification, gentrification, logement

A notre demande, le Service d'urbanisme de la Ville de Genève a recensé l'ensemble des projets de construction ou de rénovation de logements afin d'obtenir une vue globale. Le service a dressé une carte fort utile montrant qu'environ un millier de nouveaux logements, équivalent à environ 2200 à 2500 habitants, étaient projetés, déjà autorisés ou en cours de travaux. Hormis les activités commerciales et les emplois, non pris en compte, le quartier pourrait ainsi être densifié et gonfler de 10-12% par rapport à la situation actuelle. Une rencontre avec le service d'urbanisme a permis de commenter cette carte, qui a conforté le comité d'agir sur cet axe important de l'évolution du quartier.

Coordination antidensification

Se basant sur l'expérience pratique acquise à la cité Carl-Vogt et à la permanence loyer, le comité a pris l'initiative d'inviter des associations actives dans d'autres quartiers confrontés à une situation similaire. Le but était d'échanger des informations mais aussi de préparer l'intervention dans le débat public sur l'évolution de la ville des premiers concernés, les habitants. Deux rencontres associatives ont déjà eu lieu, mêlant l'expérience des Pâquis, de la Jonction et du Plateau de St-Georges. Une invitation plus large, incluant les anciennes forces référendaires ayant signé l'accord sur le logement, est partie à une dizaine d'associations dans le but d'élargir le front et de renforcer chaque association dans son propre périmètre par une déclaration commune, dont la forme n'est pas encore définie.

Permanence loyer

Pour lutter contre la transformation du quartier, maintenir un habitat aux loyers abordables, maintenir les artisans et petits commerçants, il faut lutter, entre autre, contre les hausses de loyer.

Nous avons organisé une permanence au Café Sofra le 4 octobre 2011, à laquelle participait Me Dandres, avocat à l'Asloca. Nous avons décidé de ne cibler qu'une partie du quartier pour commencer. Plusieurs personnes sont venues et sont reparties avec des conseils et informations juridiques leur donnant les moyens de défendre leurs droits de locataire.

A ce jour, nous n'avons pas organisé d'autres permanences, d'une part parce que nous n'avons pas eu le temps, mais surtout parce que nous nous sommes demandés si cette «formule» était la plus adéquate pour sensibiliser un maximum d'habitants à leurs droits de locataire. En ce sens que lors d'une permanence, nous ne touchons que très peu de personnes à la fois, compte tenu que l'examen de la situation de chacun prend du temps. Notre rôle n'est-il pas seulement de convaincre les locataires qu'ils ont des droits à défendre, en leur expliquant la démarche de base à effectuer. Nous sommes sûrs qu'il y a quelque chose à faire, mais comment s'y prendre?

Cité Carl-Vogt – Surélévation des immeubles Honegger

45 Débutée en janvier 2011, la lutte des habitants de la Cité Carl-Vogt contre la surélévation de 2 étages des 5 barres d'immeubles s'est poursuivie tout au long de cette année et n'est pas terminée.

50 Une conférence de presse, deux rencontres avec l'Hospice général (propriétaire) et une avec M. Mark Muller (Conseiller d'Etat) n'ont pas abouti à faire annuler le projet. Toutefois, grâce à notre détermination, l'Hospice général a déjà renoncé à construire le centre commercial au Parc de la Baleine et a réduit le nombre prévu de nouvelles places de parking. Le comité Honegger (14 délégués) et l'AHJ décident en juin 2011 de lancer une souscription auprès des habitants de la Cité Carl-Vogt pour récolter les fonds estimés nécessaire aux recours (cantonal et fédéral), soit la somme de frs 8000.–.

55 Pour compléter la souscription, nous tenons un stand à la Rue est à Vous qui a lieu début septembre 2011. A fin septembre, nous avons recueilli une somme de frs 7600.– et à fin décembre nous avons frs 8400.–. La majorité des dons étaient de frs 50.–, correspondant à bien 150 contributeurs.

60 Le 17 octobre 2011, six locataires et l'AHJ déposent un recours devant le Tribunal administratif. Le comité avait obtenu l'autorisation de signer ce recours lors de l'assemblée générale extraordinaire du 23 août 2011.

65 La préparation se fait avec notre avocat Christian Dandres. Une première audition a eu lieu le 27 mars 2012. Le 30 avril 2012, les juges se déplacent à la Cité Carl-Vogt, à notre demande, afin de visualiser ce projet et entendent sur place les remarques des différentes parties.

Ce même jour, une 2e audience a eu lieu. Difficile de dire à l'heure actuelle si la balance penche en notre faveur. Mais nous sommes confiants.

70 Parallèlement à ce projet, les habitants ont décidé lors d'une assemblée générale en janvier 2012 d'interpeller l'Hospice général sur l'absence d'entretien courant des immeubles (chauffage et eau chaude insuffisants, béton des balcons qui se délite, peinture des allées défraîchies, etc...). Pas de réponse à ce jour.

b) Mobilité

Le sous-groupe mobilité s'est formé le 3 octobre 2011.

75 Les activités de ce groupe ont commencé de manière festive lors du "Parking Day", le 22 septembre 2011, lorsque les places de parc de la rue de l'Ecole de Médecine ont été occupées (<http://www.youtube.com/watch?v=sn9WuPuaLE>). Nous avons incité nos membres à nous rejoindre à cette occasion pour discuter des problèmes de mobilité dans le quartier.

80 Suite à cette première prise de contact, une réunion a été organisée le 9 décembre 2011 à laquelle ont participé nos membres intéressés au groupe mobilité, soit Diana Duarte Rizzolio, Fabienne Fischer et Silvio Albino (animateur à la MQJ). A l'ordre du jour: trafic de l'avenue Ste-Clotilde, limitation de vitesse à la rue de l'Ecole-de-Médecine, inventaire des places des places vides dans les parkings souterrains, suppression du bus 32 et mobilité douce dans le quartier.

85 Depuis, le bus 32 à été remis en service, grâce en autre à l'acharnement de Diana.

90 Concernant l'avenue Ste-Clotilde, un courrier commun regroupant 5 entités – l'AHJ, la Maison de Quartier, la Coordination enfants, l'établissement scolaire Cité-Jonction et l'Association des Parents d'élèves – a été envoyé le 9 février 2012 à la conseillère d'Etat, Mme Michèle Kunzler, et à la Direction Générale de la Mobilité (DGM) pour faire connaître nos craintes face aux dangers encourus par les écoliers de Cité-Jonction suite au détournement d'une importante partie de la circulation sur l'avenue Ste-Clotilde. Nous n'avons reçu aucune réponse à ce courrier depuis lors. Entretemps, Filippo Cattafi, directeur de l'école Cité-Jonction, nous a fait savoir qu'il avait été invité le 16 mars à un rendez-vous

95 sur place avec la DGM et le Service d'Aménagement Municipal (SAM) suite à un accident qui s'était produit devant l'école en décembre. A cette séance, les autorités ont promis une étude en vue d'un aménagement efficace. Depuis, nous restons sans nouvelle de ce qui va être fait. La Coordination enfants a donc invité les signataires de la lettre du 9 février à débattre lors de sa séance du 8 mai. Ensemble, ils ont décidé de ré-écrire une lettre ouverte à Mme Kunzler et, si rien ne se passe, d'envisager une action (genre flash mob) avant fin juin, pour sensibiliser habitants et autorités au problème.

100 D'autre part, une possibilité de dialogue va peut-être se mettre en place. En effet, notre président a été contacté par Thierry Messenger, directeur à la DGM. Suite à leur discussion, une réunion va être organisée pour discuter globalement des problèmes de circulation dans le quartier.

105 En conclusion, les activités du groupe mobilité ont été fournies et risquent de l'être plus encore. Nous incitons donc chacun de nos membres concernés par le sujet et désirant s'investir à rejoindre notre groupe.

c) Aménagement de la Pointe de la Jonction

Réaménagement du quartier

110 Malgré tout le travail participatif de fond mené par le FPJ-Forum Pointe de la Jonction (Ecoquartiers Genève, MQJ, AHJ, FAK) et les habitants, l'Etat semble persister dans l'idée de vouloir y installer un centre de recherches en neurosciences accompagné de plusieurs hautes écoles artistiques. Pour ce faire, dès l'automne 2012, il invitera trois urbanistes à dessiner le plan directeur qui permettra de les accueillir.

115 Invité par l'Etat à intégrer le groupe d'expert de ce concours, le FPJ leur a répondu qu'il refuserait de collaborer à la mise en œuvre d'un projet qui ne tient nullement compte des souhaits des habitants. La FAK-Fédération des artistes de Kugler se réserve toutefois le droit d'y participer compte tenu de leur implication géographique immédiate.

120 Le 3ème Forum aura lieu le 19 juin prochain. Les représentants de l'Etat y feront une présentation publique de leur projet.

Rénovation de l'ex-usine Kugler

La Ville de Genève a récemment entrepris des travaux de rénovation d'une partie du deuxième étage de la moitié sud de l'usine afin de pouvoir y reloger l'association d'artistes Database, récemment délogée de ses locaux sur le site Carré Vert/Artamis.

125 En parallèle, la FAK a déposé une demande d'autorisation et une demande de subvention pour rénover les autres niveaux de cette moitié sud. Ces nouveaux locaux permettront notamment d'accueillir les artistes du GUS pendant la durée des travaux de mise en conformité de leurs locaux sis dans la SIP de Plainpalais.

130 L'Axe du Miel a aussi vu le jour. Il regroupe toutes les institutions culturelles implantées au long de l'Arve et constitue une force de proposition pour maintenir et développer la vie culturelle dans le quartier.

Revalorisation du sentier des saules

135 Suite à la construction des 3 plateformes par l'Etat, ainsi que la pose de mobilier urbain par la Ville en 2011, l'AHJ a lancé une pétition pour encourager les autorités à poursuivre la revalorisation du site. Notre association a été auditionnée par les commissions ad'hoc du Grand Conseil et du Conseil municipal pendant l'hiver. Pour l'été 2012, l'Etat doublera la longueur de la plateforme en aval. Nous restons dans l'attente d'une présentation officielle des travaux complémentaires qui seront réalisés par la Ville, mais nous savons d'ores et déjà qu'elle a prévu de poser deux cabines de wc ainsi que de nouveaux solaires. En sus, elle nous a annoncé qu'elle déposera une demande de crédit pour un remplacement complet des surfaces en 2013, sur toute la longueur du sentier. Enfin, il faut souligner le fait que les chiens devront désormais y être tenus en laisse.

Divers

Lutte contre les nuisances nocturnes

145 L'AHJ et la Ville de Genève se sont opposés à la demande d'autorisation de créer une terrasse sur cour intérieure présentée par le bar «L'Établi», situé rue de l'École-de-Médecine. Le bar avait pendant de nombreuses années installé une terrasse sans autorisation et pourri la vie des habitants des 12 immeubles entourant cette cour par le bruit généré jusqu'à tard dans la nuit.

150 Fin janvier 2012, le DCTI (Département des constructions) a refusé l'autorisation de construire pour le plus grand soulagement des habitants.

Cinélux

155 En mars 2012, l'AHJ apprend par l'un de ses membres que notre cinéma de quartier, le Cinélux, est menacé de fermeture pour deux raisons: risque d'une importante augmentation de loyer dans le cadre d'un nouveau bail et nécessité urgente de passer à la projection numérique, soit un investissement de l'ordre de frs 120'000.–.

160 Contact est pris avec les trois employés du Cinélux qui ont repris l'exploitation de la salle depuis le 1er janvier 2012. Un comité de soutien est créé, constitué de l'AHJ, de la Maison du quartier de la Jonction, de l'Axe du Miel et de Fonction Cinéma.

165 Nous avons tenu une conférence de presse fin mars 2012 qui a eu un excellent écho médiatique et lancé une pétition de soutien demandant aux autorités municipales de tout entreprendre pour qu'un des derniers cinémas de quartier en Ville de Genève ne disparaisse. Plus de 4000 signatures ont été récoltées au moment d'écrire ces lignes. Le dépôt de la pétition avec convocation de la presse est agendé au mardi 5 juin.

170 Les négociations sur le loyer sont toujours en cours et des demandes de subventions pour passer à la projection numérique ont été déposées auprès de plusieurs organismes. Nous espérons aboutir avec succès dans ces démarches dans le courant de l'été 2012 au plus tard.

Accueil des nouveaux habitants

175 Dès mai 2011, l'Unité d'action communautaire et la Maison de quartier ont institué la journée d'accueil des nouveaux habitants du quartier. Toutes les personnes emménageant sont invitées à une visite des points névralgiques de la Jonction et à un apéro permettant aux diverses associations de se présenter. A cette occasion, un «annuaire» local est édité. Après un début timide en 2011, la version 2012 de cette journée a connu un beau succès.

180 L'AHJ a pu se présenter sur deux pages pleines de la brochure.

Action menée par des étudiants en travail social sur la Pointe de la Jonction

185 Des étudiants en travail social de Genève ont tenu un stand les 12 et 13 janvier 2012 au Rond-Point de la Jonction. Leur objectif: interpeller les habitants du quartier sur leur conception d'un aménagement de la Pointe de la Jonction. A leur demande, l'AHJ les a rencontrés et leur a fourni des informations sur le quartier. Sur ce stand, des flyers informaient les habitants de l'existence de l'AHJ et du Forum de la Pointe de la Jonction. Cette action a aussi permis de sonder les vœux de la population à l'occasion du futur aménagement de la pointe.